opinionway

POUR

CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX
LES AVOCATS

IA Pulse
Le baromètre des usages de l'IA

Présentation | Novembre 2026

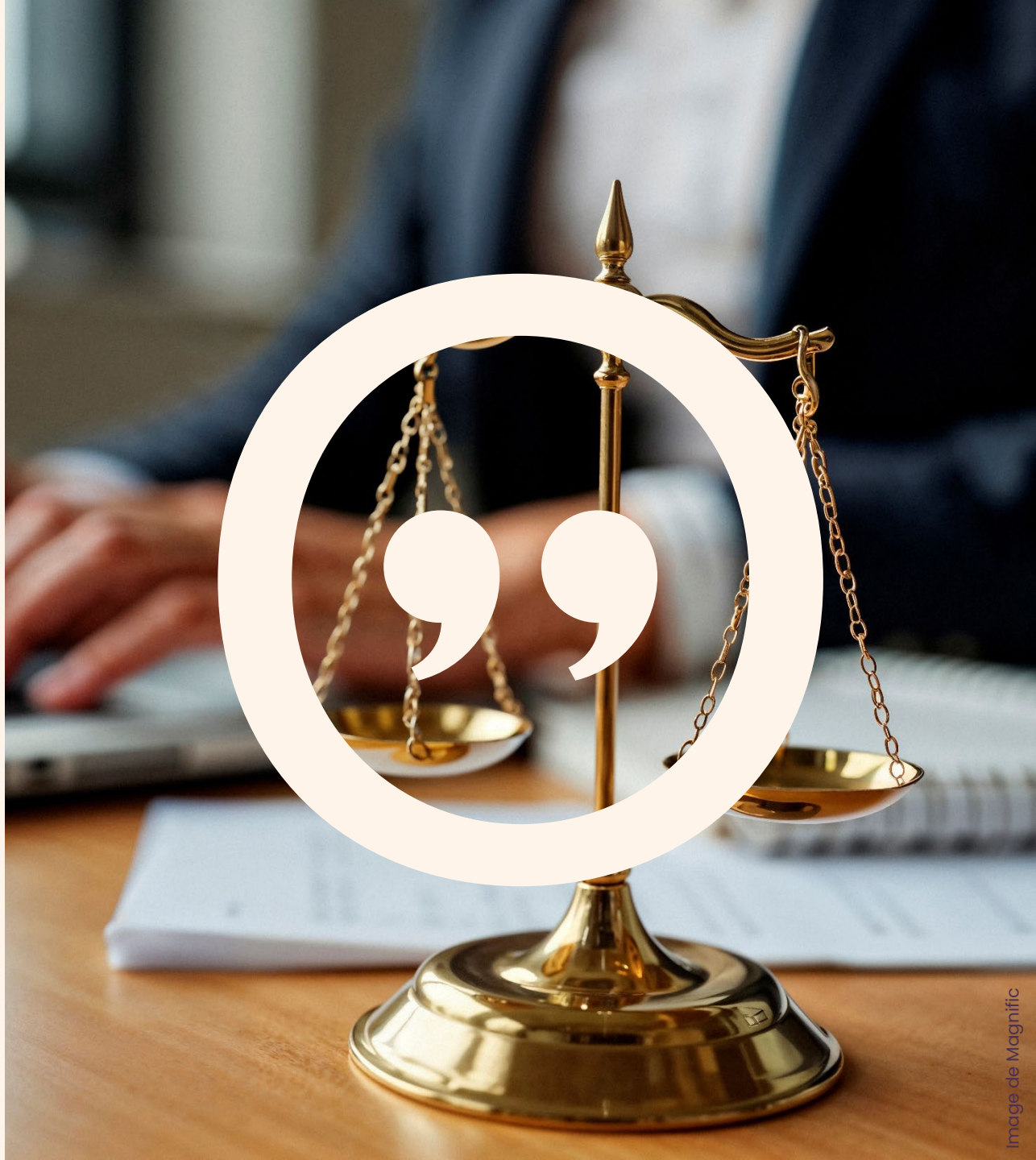


Image de Magnific

La méthodologie

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante :

« Consultation OpinionWay pour CNB »

et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

Cette **consultation** a été réalisée auprès des avocats de France.

Au total, **2 281 avocats** ont répondu, sur un fichier de 76 268 contacts fourni par le Conseil national des barreaux, soit un taux de participation de 3%.

L'échantillon a été interrogé par **questionnaire auto-administré en ligne sur système CAWI** (Computer Assisted Web Interview).

Les interviews ont été réalisées **du 1er au 28 septembre 2026.**

OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la **norme ISO 20252.**

Les résultats de ce sondage doivent être lus en tenant compte **des marges d'incertitude** : 1,0 à 2,2 points au plus pour un échantillon de 2 000 répondants.

1

L'équipement et *l'usage* de l'intelligence artificielle

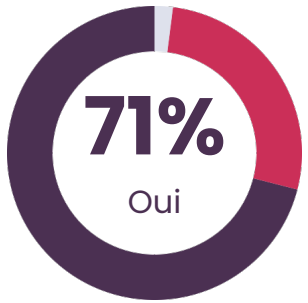
L'Intelligence Artificielle est aujourd'hui très largement répandue dans les cabinets, portée par les outils juridiques spécialisés

Q. Voici différents types d'outils d'Intelligence Artificielle (IA). Votre cabinet a-t-il déployé chacun de ces types d'outils dans le cadre de la pratique professionnelle ?

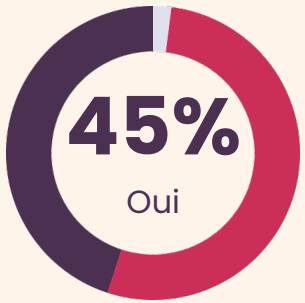
avocats
2 281

86% bénéficient d'au moins un outil d'intelligence artificielle

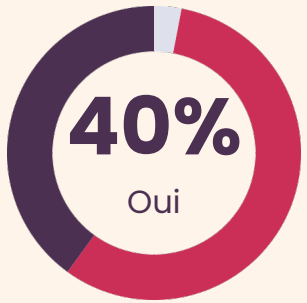
14% n'ont aucun outil



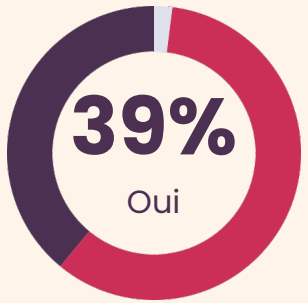
Des outils d'Intelligence Artificielle générative **spécialisée dans le domaine juridique** (Lexis+ AI, Doctrine, Lexbase, …)



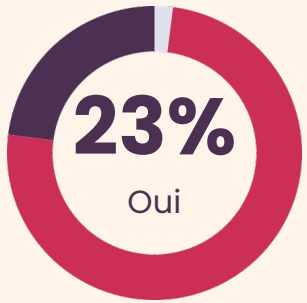
Des outils d'Intelligence Artificielle générative **grand public**, dans leur **version payante** (ChatGPT, Claude, Gemini, …)



Des outils d'Intelligence Artificielle générative **grand public**, dans leur **version gratuite** (ChatGPT, Claude, Gemini, …)



Des **logiciels** intégrant de l'Intelligence Artificielle (tri automatisé de documents, recherche d'informations, relecture contractuelle, …)



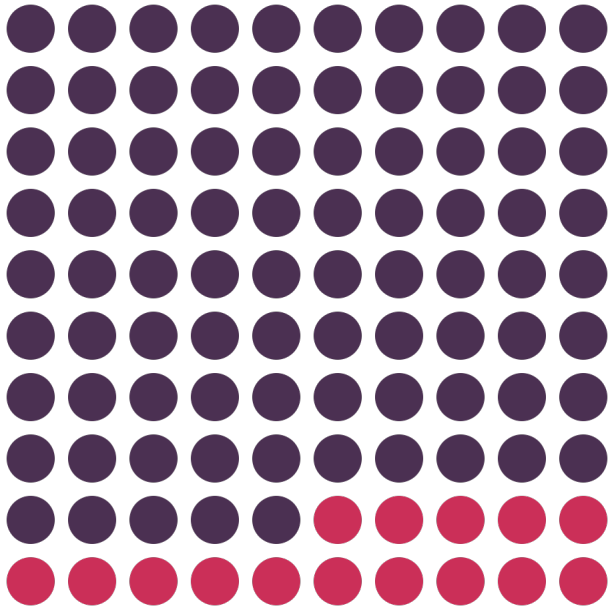
Des **agents IA**, développés pour réaliser des tâches en autonomie (veille, rédaction, …)

L'IA s'est largement installée dans la pratique professionnelle des avocats…

2 281 avocats

Q. Dans votre pratique professionnelle, utilisez-vous, au moins de temps en temps, chacun des types d'outils d'IA dont vous disposez au sein de votre cabinet pour les différentes tâches suivantes?

Résultats exprimés sur l'ensemble des avocats interrogés : ceux dont le cabinet ne dispose d'aucun outil d'IA sont comptés comme non-utilisateurs.



85% Utilise l'IA dans sa pratique professionnelle

15% N'utilise pas l'IA dans sa pratique professionnelle

…en premier lieu pour la recherche documentaire et l'interrogation juridique



1 970 avocats

Q. Dans votre pratique professionnelle, utilisez-vous, au moins de temps en temps, chacun des types d'outils d'IA dont vous disposez au sein de votre cabinet pour les différentes tâches suivantes?

Question posée uniquement aux avocats disposant au sein de leur cabinet d'au moins un type d'outil d'IA, soit 86% de l'échantillon.
Plusieurs réponses possibles – Total supérieur à 100%

% Utilisent a**u moins un outil d'IA** pour réaliser une des tâches suivantes :

- **92%** Poser des questions simples et obtenir des réponses instantanées sur l'état du droit (par exemple recherche d'articles, de jurisprudence…)
- **73%** Chercher des informations dans un contrat, un acte, un document, un texte de loi ou règlementaire ou une décision judiciaire
- **70%** Bénéficier de premiers conseils juridiques, permettant de concevoir des stratégies de défense
- **67%** Synthétiser des informations contenues dans un contrat, un acte, un document, un texte de loi ou règlementaire ou une décision judiciaire
- **60%** Traduire des textes en différentes langues
- **60%** Rédiger tout ou partie d'un contrat, d'une plaidoirie, de conclusions…
- **59%** Générer des courriers juridiques, des lettres de mise en demeure ou de plaintes, des modèles de contrat
- **47%** Rédiger des emails
- **37%** Rédiger des comptes-rendus de réunions, d'appels téléphoniques
- **27%** Disposer de propositions de solutions de règlement à l'amiable avant d'engager une procédure judiciaire
- **25%** Rédiger un business plan

Si les avocats délèguent volontiers certaines tâches à des outils d'IA (hors outils gratuits), ils relisent et retravaillent les contenus

avocats

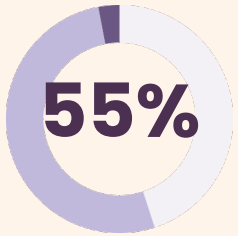
Q. De quelle manière utilisez-vous chacun des types d'outils d'Intelligence Artificielle suivants ?

Question posée uniquement aux avocats qui disposent de chaque type d'outil d'IA au sein de leur cabinet.

58% délèguent totalement ou partiellement à l'IA au moins une tâche

Délèguent totalement ou partiellement, selon le type d'outil :

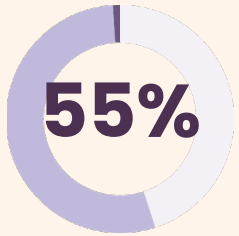
Agents IA



- **52%** première version par l'IA relue et retravaillée
- **3%** IA totalement autonome

511 avocats

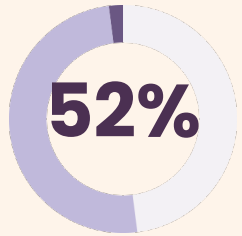
IA générative grand public payante



- **54%** première version par l'IA relue et retravaillée
- **1%** IA totalement autonome

1 026 avocats

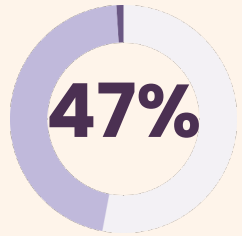
Logiciels intégrant l'IA



- **50%** première version par l'IA relue et retravaillée
- **2%** IA totalement autonome

891 avocats

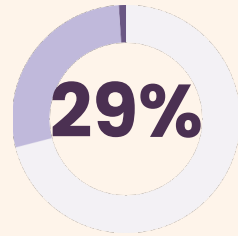
IA générative juridique spécialisée



- **46%** première version par l'IA relue et retravaillée
- **1%** IA totalement autonome

1 613 avocats

IA générative grand public gratuite



- **28%** première version par l'IA relue et retravaillée
- **1%** IA totalement autonome

909 avocats

Le risque d'erreur constitue, de loin, le premier frein à l'utilisation de l'Intelligence Artificielle, devant ceux liés à la conformité réglementaire



2 281 avocats

Q. *[Aux avocats utilisant des outils d'IA]* Quels sont les freins au développement des outils d'Intelligence Artificielle au sein de votre cabinet ?
[Aux avocats n'utilisant pas d'outils d'IA] Quels sont les freins à l'utilisation d'outils d'Intelligence Artificielle au sein de votre cabinet ?

Plusieurs réponses possibles – Total supérieur à 100%

94% Au moins un frein

71%
Le risque d'erreur associé à l'utilisation de ces outils

55%
Les risques liés à la conformité règlementaire de ces outils (RGPD, secret professionnel, ...)

46%
Le manque de contrôle sur la production issue de ces outils (sources utilisées, opacité du raisonnement adopté, ...)

41%
Les coûts liés à la mise en place et à l'utilisation de ces outils

28%
Le risque que l'utilisation de ces outils fait peser sur la formation et la montée en compétence des jeunes avocats

22%
Le déficit de performance de ces outils pour répondre aux besoins de votre cabinet

8%
Un autre frein

5%
Aucun frein en particulier

2



L'indicateur *IA Pulse*

L'indicateur IA Pulse : résultats globaux

Répartition des avocats selon leur indice d'utilisation de l'intelligence artificielle, calculé à partir de dix indicateurs.

2 281 avocats

53 / 100

Indice moyen d'utilisation de l'IA



15%

Non-utilisateurs / faible utilisation

Indice 0 à 24

Pas d'outil d'IA au cabinet, ou des outils grand public gratuits utilisés pour des tâches simples (emails, comptes-rendus, traduction).

17%

Utilisation limitée

Indice 25 à 49

Des outils grand public payants, pour rechercher et synthétiser de l'information juridique ; l'IA inspire par ses idées et suggestions.

38%

Utilisation intégrée

Indice 50 à 74

Des outils spécialisés dans le domaine juridique, sollicités pour des solutions juridiques ; l'IA rédige une première version, relue par l'avocat.

29%

Utilisation avancée

Indice 75 à 100

Des logiciels intégrant l'IA, voire des agents IA, pour la rédaction de documents juridiques ; jusqu'à des tâches confiées en totale autonomie.

Schématiquement : l'indice (de 0 à 100) combine le déploiement des outils, l'étendue des usages et le niveau d'intégration de l'IA dans le travail de l'avocat.

L'indicateur IA Pulse en détail : les profils qui se distinguent, la taille du cabinet comme principal facteur d'adoption

Indice moyen d'utilisation de l'IA (sur 100) des profils significativement au-dessus ou en dessous du total



2 281 avocats

Au-dessus de la moyenne

- **71** — **Plus de 100 avocats (+18)**
  Taille du cabinet
  63% en utilisation avancée
- **61** — **11 à 100 avocats (+8)**
  Taille du cabinet
- **60** — **Activité de conseil (+7)**
  Activité du cabinet
- **59** — **Clientèle *BtoB* (+6)**
  Type de clientèle
- **58** — **Associés (+5)**
  Statut
- **57** — **Activité mixte (+4)**
  Activité du cabinet
- **56** — **Hommes (+3)**
  Sexe

53 / 100

Indice moyen (ensemble des avocats)

En dessous de la moyenne

- **51** — **2 à 4 avocats (-2)**
  Taille du cabinet
- **49** — **1 avocat (-4)**
  Taille du cabinet
- **49** — **Individuels (-4)**
  Statut
- **48** — **Activité contentieux (-5)**
  Activité du cabinet
- **47** — **Clientèle *BtoC* (-6)**
  Type de clientèle
- **46** — **65 ans et plus (-7)**
  Âge

3



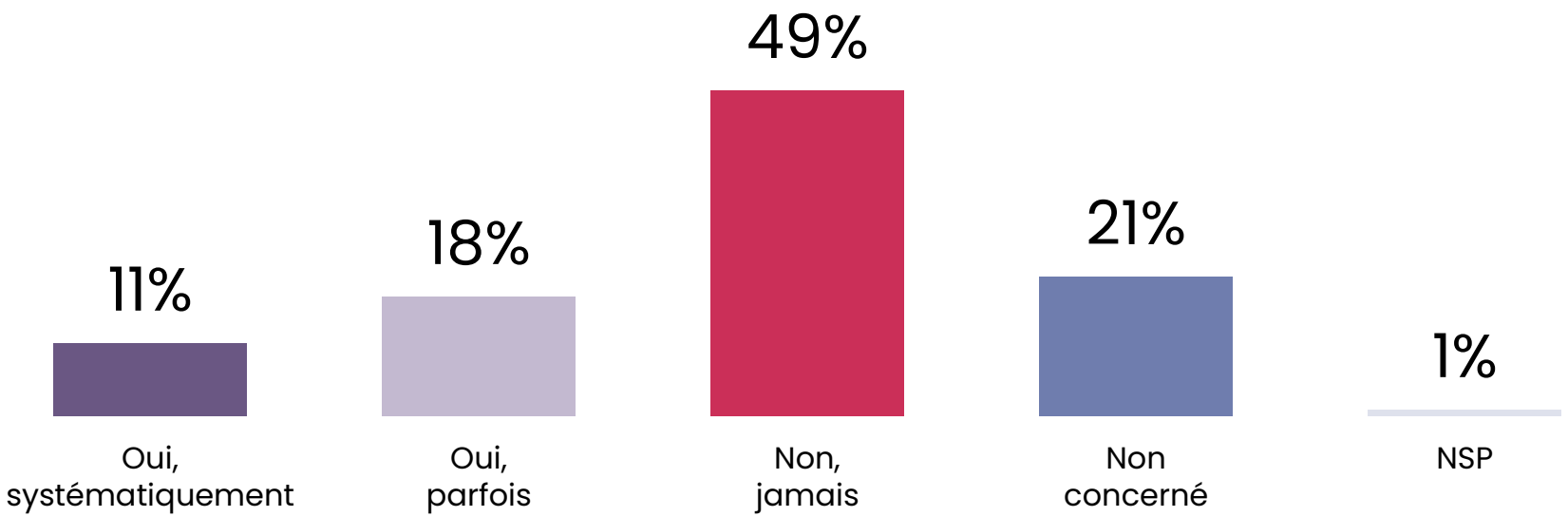
L’encadrement et la formation à l’IA

Près d'un avocat sur deux n'informe jamais ses clients de son recours à l'IA, près de deux sur trois parmi les avocats concernés

2 281 avocats

Q. Informez-vous votre client quand vous utilisez des outils d'Intelligence Artificielle dans le cadre de la prestation que vous lui rendez ?

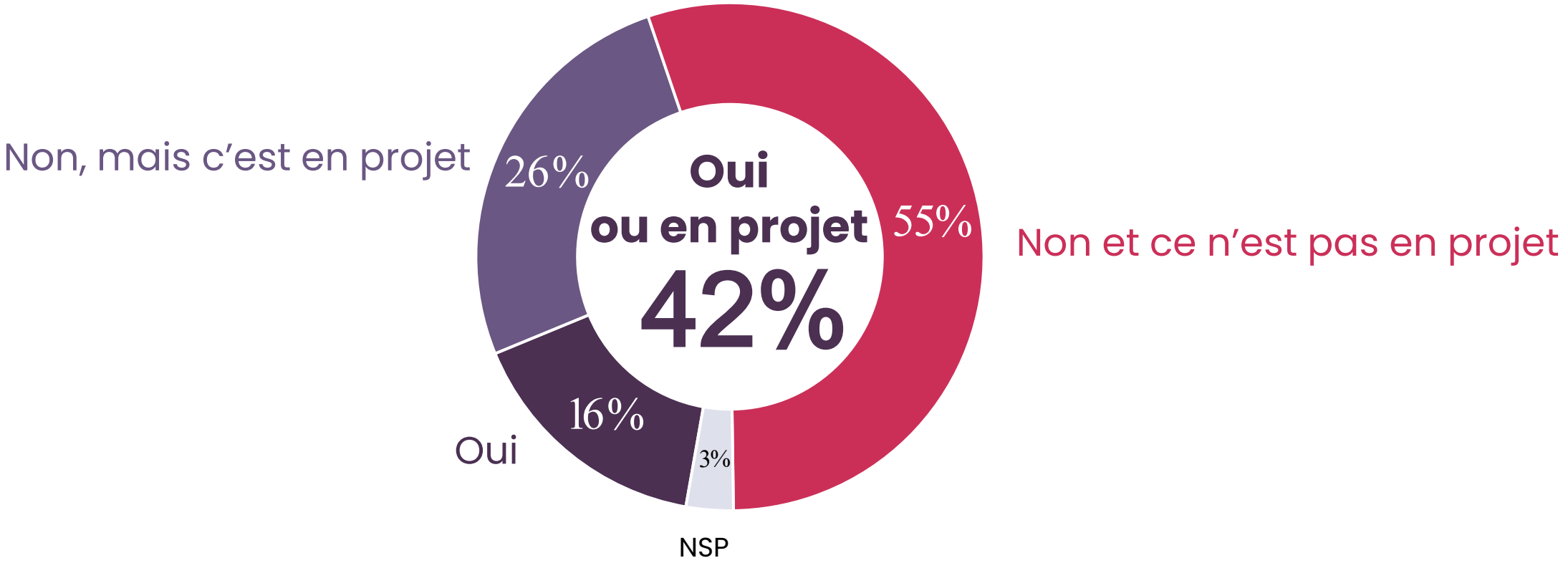
29%
Informe



Seule une petite minorité des cabinets ont déjà mis en place des règles encadrant l'usage de l'IA. Pour une majorité, cela n'est pas en projet

2 281 avocats

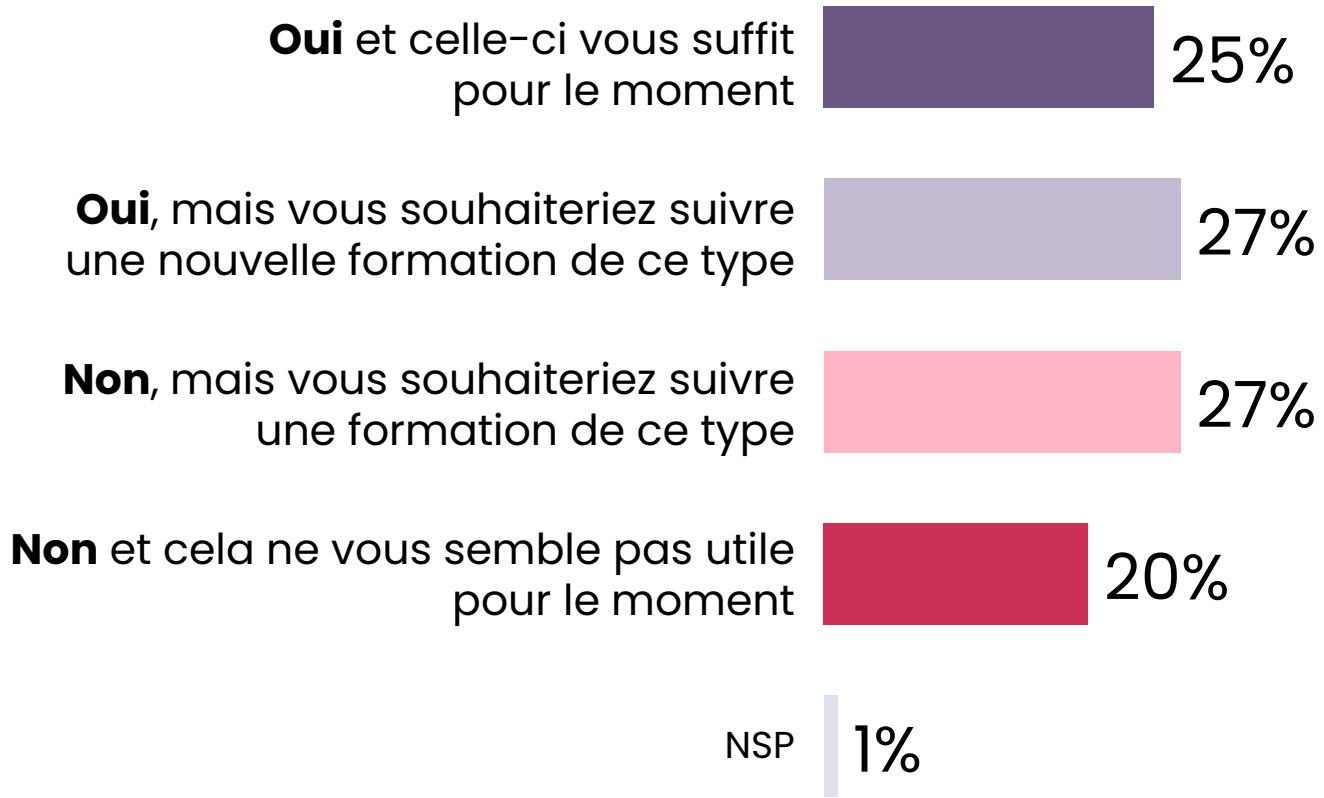
Q. *[Aux individuels, associés et associés salariés]* Au sein de votre cabinet, avez-vous mis en place des normes, règles ou une charte encadrant l'utilisation des outils d'Intelligence Artificielle ?
Q. *[Aux collaborateurs libéraux ou salariés]* Au sein de votre cabinet, des normes, règles ou une charte encadrant l'utilisation des outils d'Intelligence Artificielle ont-elles été mises en place ?



Un peu plus de la moitié des avocats ont déjà suivi une formation aux outils d'IA, un besoin vivement exprimé par une large partie de la profession

2 281 avocats

Q. Avez-vous déjà suivi une formation sur l'utilisation d'outils d'Intelligence Artificielle dans le cadre de votre pratique professionnelle ?



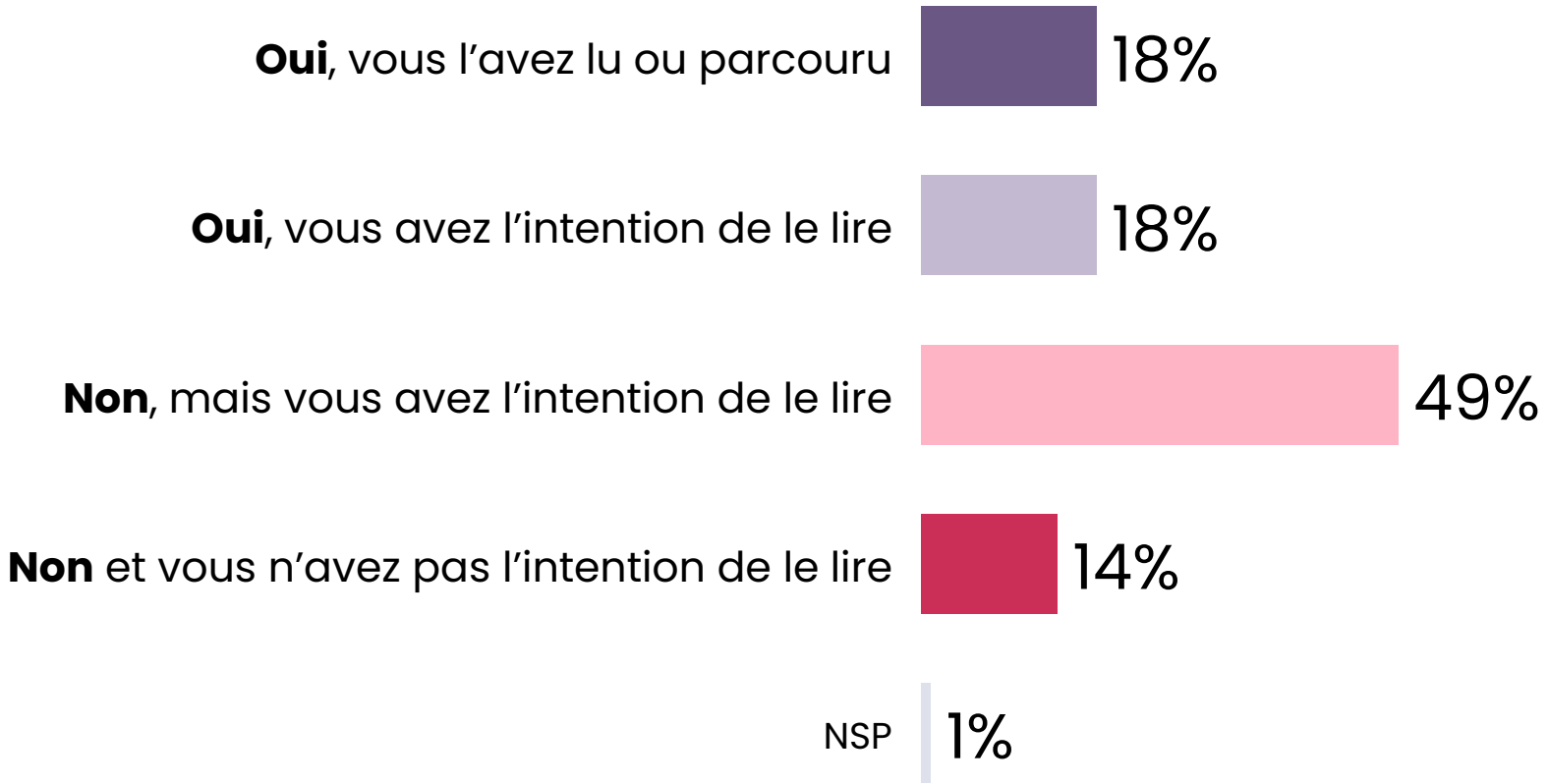
52%
Ont déjà suivi une formation

79%
Ont déjà suivi une formation ou aimeraient le faire

Le guide pratique du CNB suscite un fort intérêt, mais n'a été lu que par une minorité d'avocats

Q. Le Conseil national des barreaux a publié un guide pratique relatif aux enjeux déontologiques accompagnant l'utilisation de l'Intelligence Artificielle dans la pratique professionnelle des avocats. En avez-vous entendu parler ?

2 281 avocats



36%
En ont entendu parler

85%
Ont lu ou ont l'intention de le lire

4



Les transformations induites par l’Intelligence Artificielle sur la profession

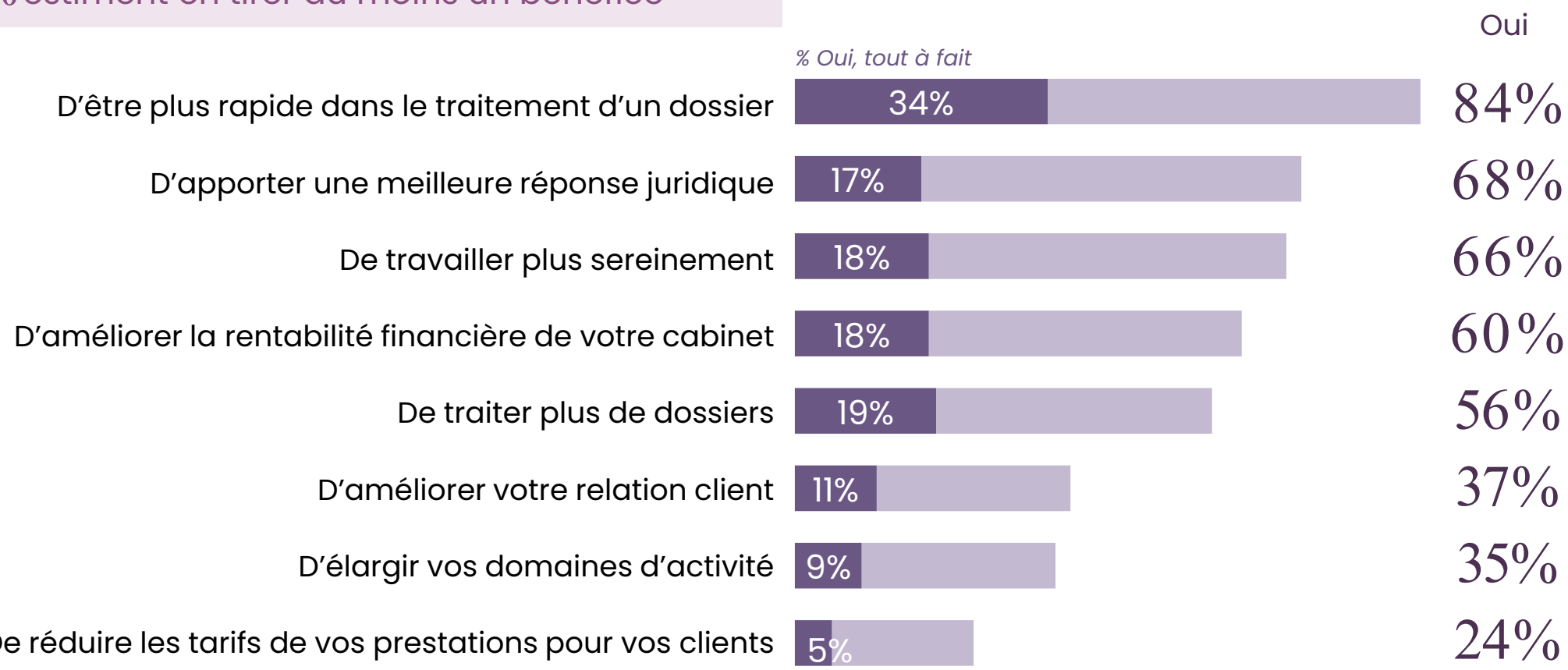
Les bénéfices de l'IA sont très largement reconnus pour la pratique professionnelle, mais leur effet sur la tarification reste limité

1 933 avocats

Q. Sur la base de votre expérience, estimez-vous que les outils d'Intelligence Artificielle dans votre pratique professionnelle vous permettent aujourd'hui… ?

Question posée uniquement aux avocats utilisant des outils d'Intelligence Artificielle dans leur pratique professionnelle, soit 85% de l'échantillon.

93% estiment en tirer au moins un bénéfice



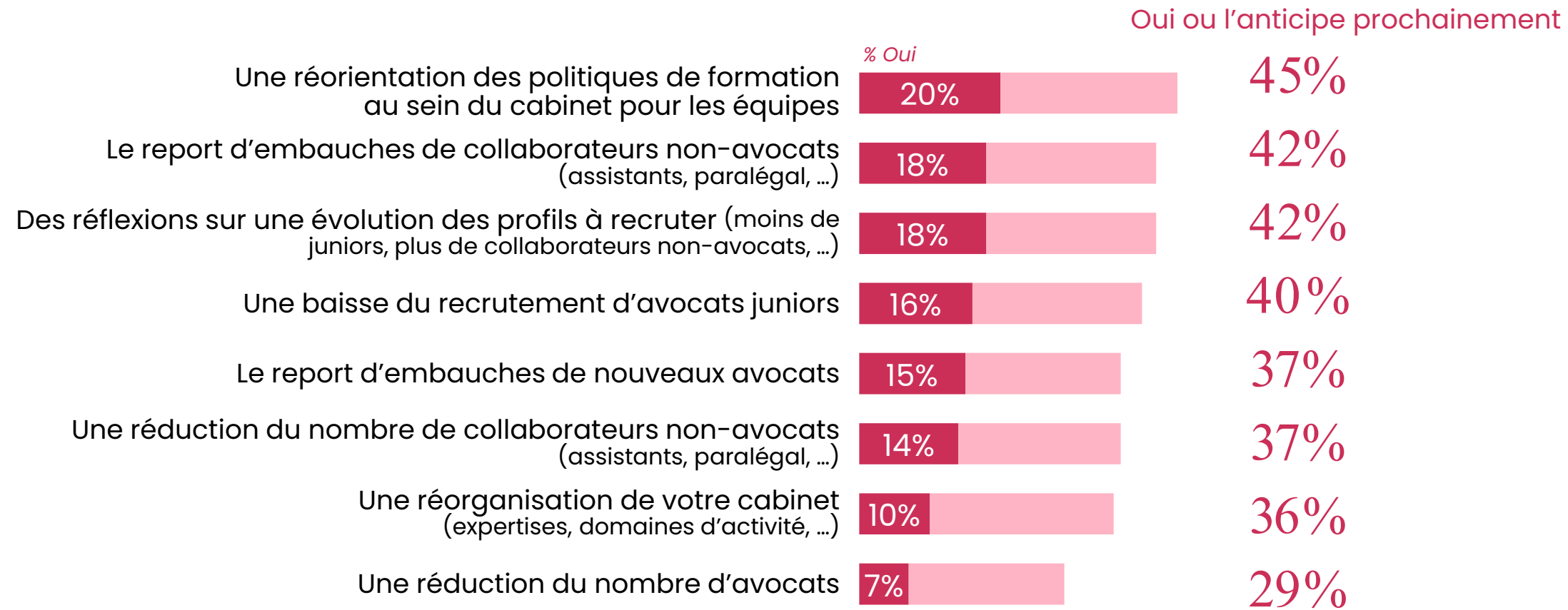
Plus des deux tiers des utilisateurs de l'IA constatent ou anticipent des effets sur la formation et le recrutement

1 933 avocats

Q. Au sein de votre cabinet, l'utilisation d'outils d'Intelligence Artificielle a-t-elle conduit à… ?

Question posée uniquement aux avocats utilisant des outils d'Intelligence Artificielle dans leur pratique professionnelle, soit 85% de l'échantillon.

68% estiment qu'il y a au moins une conséquence actuelle ou à venir



opinionway

PARIS • BORDEAUX • VARSOVIE • CASABLANCA • ABIDJAN

Fondé en 2000 sur cette idée radicalement innovante pour l'époque, OpinionWay a été précurseur dans le renouvellement des pratiques de la profession des études marketing et d'opinion.

Forte d'une croissance continue depuis sa création, l'entreprise n'a eu de cesse de s'ouvrir vers de nouveaux horizons pour mieux adresser toutes les problématiques marketing et sociétales, en intégrant à ses méthodologies le Social Média Intelligence, l'exploitation de la smart data, les dynamiques créatives de co-construction, les approches communautaires et le storytelling.

Aujourd'hui OpinionWay poursuit sa dynamique de croissance en s'implantant géographiquement sur des zones à fort potentiel que sont l'Europe de l'Est et l'Afrique.

Enable *today*, shape *tomorrow*

C'est la mission qui anime les collaborateurs d'OpinionWay et qui fonde la relation qu'ils tissent avec leurs clients.

Le plaisir ressenti à apporter les réponses aux questions qu'ils se posent, à réduire l'incertitude sur les décisions à prendre, à tracker les insights pertinents et à co-construire les solutions d'avenir, nourrit tous les projets sur lesquels ils interviennent.

Cet enthousiasme associé à un véritable goût pour l'innovation et la transmission expliquent que nos clients expriment une haute satisfaction après chaque collaboration - 8,9/10, et un fort taux de recommandation – 3,88/4.

Le plaisir, l'engagement et la stimulation intellectuelle sont les trois mantras de nos interventions.

esomar Corporate 2026

afaq ISO 20252 Étude marketing et d'opinion AFNOR CERTIFICATION

Restons *connecté$*

Recevez chaque semaine nos derniers résultats d'études dans votre boite mail en vous abonnant à notre newsletter !

Je m'abonne

Votre contact OpinionWay

Frédéric Micheau
Directeur Général Adjoint
Directeur du Pôle opinion

Tél. +33 1 81 81 83 00
fmicheau@opinion-way.com